

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 31

Artikel: Propos d'un vieux garçon
Autor: Bert-Net
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Il lui a sauvé la vie !!



Il y a sur la terre des gens qui ont toutes sortes de manières. Les uns ont celle de se mêler de ce qui ne les regarde pas et s'immiscent dans les conversations ou dans les affaires des gens qui ne leur demandent rien. Leur intervention fait généralement aux intéressés le même plaisir que la visite d'un éléphant dans un magasin de porcelaine.

D'autres ont la manie de la persécution. Tousjours ils s'évertuent à trouver dans les propos les plus anodins une intention blessante. Partout ils voient des ennemis; dans chaque inconnu quelqu'un qui cherche à leur nuire. Ces gens-là sont insupportables.

Plus inoffensive, mais un peu fatigante à la longue, est la manie d'un de mes amis. Il vit dans l'angoisse perpétuelle d'un péril chimérique. Si vous allez en montagne, il vous empêchera de grimper sur les rochers, sous prétexte qu'il n'y a pas de barrière; il vous interdira également le canotage — le bateau pourrait tourner —, la natation — on pourrait se noyer — et l'automobilisme, — de peur de la fatale culbute.

Cette crainte perpétuelle des accidents possibles n'est point sans valoir à mon ami de nombreux quolibets. Il n'en a cure et ne nous épargne pour cela ni un conseil, ni une recommandation, gardant l'intime conviction que l'heure viendra où l'on rendra justice à sa prudence.

Je pensais à cela l'autre jour quand je vis arriver mon ami, l'air triomphant :

— Eh bien, me fit-il ! Vous êtes-vous assez moqué de moi et de mes conseils de prudence. Je viens pourtant de sauver la vie à quelqu'un.

— Non ! fis-je, incrédule ! Toi, tu as sauvé la vie ?...

— Parfaitement, bien que tu ne paraisses pas m'en croire capable. Voici :

— J'étais tout-à-l'heure sur la place St-François; à l'endroit dit « le carrefour des écrasés ». Je causais avec un collègue. Tout à coup, débouche au grand trot une calèche attelée de deux superbes purs-sangs. Elle se dirigeait vers nous. Mon ami, regardant d'un autre côté, ne se rend pas compte du danger. Les chevaux, comme emballés, redoublent de vitesse. Ils arrivent sur lui...

— Je vois le drame, interrompis-je ! Le malheureux est atteint, bousculé, renversé sous les pieds des chevaux. Toi, insouciant du péril, tu te précipites et, risquant ta vie pour sauver la sienne, tu le relèves et l'empportes !

— Mais non, fit mon ami, c'est moins tragique. Quand j'ai vu l'attelage qui s'approchait de lui, je l'ai saisi par le bras et lui ai crié : « Gare ! ». Et lui s'est tranquillement rangé sur le bord du trottoir, échappant ainsi à une mort affreuse.

— Au fond, tu vois que c'est beaucoup plus simple qu'on ne le croit de sauver la vie à quelqu'un.

BERT-NET.

Menus d'hôtels.

On en rencontre parfois de bonnes en lisant les menus des grands hôtels.

Un de nos lecteurs en villégiature nous signale la suivante :

Polage : Cheveux d'ange.

(Horreur ! le secrétaire de l'hôtel a sans doute voulu écrire *cheveux d'ange*, par quoi l'on désigne aujourd'hui dans la langue culinaire les bons vieux *fidés* d'autrefois.)

La rubrique est ouverte. A qui le tour ?

COIFFURES DE FEMMES

IV

Sous Louis XVI et la Révolution.

L'AVÈNEMENT de Louis XVI fut inauguré et fêté par des modes et des coiffures nouvelles.

On disait que Marie-Antoinette, avant d'être reine de France, était reine de la coiffure : c'était elle, en effet, alors dans tout l'éclat de sa beauté et de sa jeunesse, qui donnait l'impulsion; et cette reine, dont la tête tombait quelques années après sous le couteau révolutionnaire, fut bien la femme qui prit le plus de soin à l'orner avec le luxe le plus inouï.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le nom de coiffures pris sur les événements de chaque jour, pourrait, si on s'en donnait la peine, servir à reconstituer l'histoire du règne.

Disons tout de suite que les hautes coiffures inaugurées par Marie-Antoinette étaient surtout réservées aux réunions d'apparat, grands repas, bals, etc.

Que de temps, que de peines pour édifier de semblables monuments ! Comme tout le monde

voulait avoir affaire aux Legros, aux Léonard, etc., les célèbres coiffeurs de l'époque, l'artiste était obligé de commencer la nuit qui précédait les fêtes. La personne ainsi coiffée devait dormir dans les grands fauteuils à oreilles.

Ce fut Léonard dont l'esprit était inventif qui créa les principales coiffures dont nous allons parler :

La *Dauphine*, dans laquelle les cheveux étaient relevés et roulés en boucles qui descendaient sur le cou : à la *monte au ciel*, ce nom dit tout.

La *loge d'Opéra*, qui était élevée d'un demi-mètre, divisait les cheveux par étages ornés de différentes manières, mais toujours avec trois plumes piquées à gauche de la tête dans un nœud de ruban.

La duchesse de Chartres parut un jour à l'Opéra avec un *pouf à sentiment* sur lequel on voyait le duc de Beaujolais, son fils aîné, dans les bras de sa nourrice, un perroquet, un petit nègre, et des dessins composés avec des cheveux des ducs d'Orléans, de Chartres et de Penthièvre.

La *Belle-Poule* fut inaugurée à l'occasion du combat naval auquel ce bâtiment avait glorieusement pris part le 17 juin 1778.

Citons pour mémoire les coiffures : à la *Modestie*, en *Rouleaux*, à la *Harpie*, à la *Panurge*, au *Cerf-Volant*, à la *Cérès*, au *Chien Couchant*, à la *Douce Raillerie*, à la *Vénus Pélerine*, *Calèches* rehaussées, etc.

Le roi déplorait ces extravagances, mais ne faisait rien pour les empêcher.

Marie-Antoinette avait le plus souvent les cheveux frisés en grosses boucles dont deux flottaient de chaque côté sur le sein : les cheveux par derrière étaient relevés en chignon plat, lié au milieu par un large ruban noir. Sur la tête, un grand chapeau de paille ou de satin surmonté de deux grosses plumes blanches et de cinq ou six petites boucles formant une aigrette au milieu des deux grosses. Ce chapeau dit *Flamand* soutenu par du laiton, en satin, crêpe, taffetas, etc., de toutes couleurs, avec un *bourdaloie* (cordon) en or, avec ses grosses plumes, était universellement à la mode et se nommait aussi *bonnet à cylindre*.

On le portait sur les *chignons en poire*, avec les boucles frisées et demi-formées et aussi sur le catogan.

A un moment, les femmes, abandonnant les romans, voulurent étudier la chimie, la botanique, etc., aussi elles prirent aux hommes avec le catogan, c'est-à-dire les cheveux tressés

3 FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

D'Yverdon à Londres, en barque.

Les portes étaient déjà fermées. Nous fûmes obligés de loger dans une gargotte de soldats, où nous ne trouvâmes pour tout appartement qu'un grand poêle. Après un très mauvais souper, on étendit quelques gerbes de paille dans la chambre où nous étions, sur laquelle chacun s'accommoda le mieux qu'il put. Un de nos messieurs s'apercevant qu'une de nos dames avait froid, s'approcha d'elle pour lui faire part de son manteau. Notre grosse dame irlandaise, qui prit garde que quelque homme était allé du côté où étaient les femmes, se mit de mauvaise humeur (ce qui lui arrivait souvent) et fit carillon. Elle éveilla tout le monde par ses clameurs, fit rallumer la chandelle qui s'était éteinte, et obligea le cavalier officieux de retourner à sa place. Ce qu'il y eut de plaisant, c'est que la dame qui avait eu froid, se sentant offensée du vacarme que la vigilante dame de Joffrey avait fait, fut piquée des précautions qu'elle avait prises et lui fit de vifs reproches. Notre duègne, qui ne manquait rien moins

que par le bec, riposta des choses offensantes dans son baragouin moitié français et moitié irlandais. Le cavalier voulut s'en mêler, mais on lui rabattit bien ses clous. Tout cela nous procura une scène assez comique, qui dura près d'une heure, cependant on s'apaisa peu à peu et on se rendormit.

Nous partîmes de Philipsbourg le 25 avril 1725, de grand matin... Nous arrivâmes sur les 8 heures (du soir), à Worms. Les portes en étaient fermées, ainsi nous ne pûmes pas y entrer. D'ailleurs cette ville est éloignée du Rhin de près d'un petit quart de lieue, ce qui fait que nous logeâmes dans deux cabarets au bord du fleuve, dans l'un desquels nous trouvâmes une noce. On nous y fit assez bonne chère et nous y dansâmes presque toute la nuit. Mais le lendemain 26^e avril, on nous fit payer cher les plaisirs que nous avions eus la veille...

Le 28^e, nous arrivâmes environ les 8 heures à St-Goar, qui est une petite ville assez laide et malpropre, où il y a cependant garnison. Nous fûmes bien surpris, quand nous vîmes aux portes de la ville, de voir qu'on y avait arrêté quelques-uns de nos gens qui avaient pris les devants, et encore plus lorsque nous aperçûmes l'un d'eux qu'on avait mis à un carcan d'argent. Après quelques cérémonies, on lui dit que l'usage de la ville était de n'y laisser entrer que des chrétiens, et que, crainte qu'il ne s'y glissât quelque païen, juif ou mahométan, on y rebaptisait au carcan tous les étrangers qui n'y avaient pas encore été. On lui demanda ensuite avec quoi

il voulait être baptisé. Il répondit bonnement qu'il ne savait pas qu'on baptisât avec autre chose que de l'eau et qu'ainsi puisqu'on voulait le rebaptiser, il fallait que ce fût avec de l'eau. Il n'eut pas plutôt lâché le mot qu'on lui jeta sur la tête un seau d'eau depuis une fenêtre qui était précisément au-dessus de lui. On le laissa ensuite aller tout honteux et tout mouillé. On en prit après cela un autre, qui ne voulut pas être rebaptisé avec de l'eau, mais avec du vin. Il se trouva là sur le champ un grand vase d'étain, contenant plusieurs bouteilles de vin, dont on lui fit avaler une grande rasade. Il fallut qu'il payât non seulement le vin qu'il avait bu, mais tout celui qui était dans le vase; après quoi on lui ôta le carcan. Pour nous, nous nous rachetâmes de cette cérémonie en donnant généreusement de quoi baptiser les gossiers des prêtres qui la faisaient, qui étaient les soldats du corps de garde de cette porte. On nous conduisit cependant à un cabaret tout près de là, où il fallut boire avec le sergent. On nous offrit de mettre notre nom sur un gros volume *in-folio* où tous les étrangers de distinction qui n'ont pas été à St-Goar, se signent.

Environ une lieue au-dessous de St-Goar, nous vîmes le château de Hesse-Rheinfels, qui est bâti sur un roc fort haut, et fort escarpé, au pied duquel coule le Rhin. Ce château nous parut fort grand et fort beau, quoique bâti à l'antique.

Nous avions commencé dès le jour précédent à voguer entre deux chaînes de montagnes, dont